

La Pistarel



Bulletin municipal

Montbrun-Lauragais

Il faut sauver le lac



www.montbrun-lauragais.fr
05 61 81 91 77

Novembre 2016 - N°87

illustrations page
de couverture

• Lac de Montbrun

État civil

Établi selon les informations
connues en mairie à la
date de rédaction

Tous nos vœux de bonheur aux
mariés de l'été :

Alexandre MAHÉ et **Marline
FERNANDEZ,**

le 13 août 2016

Grégory RIVALS et **Pauline
FOURMATGEAT,**

le 13 août 2016

Ils nous ont quittés :

Bernard CASTELA, décédé le 13
juillet 2016

à l'âge de 63 ans

René LANSOY, décédé le 25 juillet
2016

à l'âge de 59 ans

État civil..... 2

Éditorial 3

Patrimoine

- Visite de l'église - Les vitraux 5-6

Vie communale

- Hommage à René Lansoy 7

- Du côté de l'école 8-9

- Travaux et urbanisme 9-10

- Le marché et le moulin se rejoignent 11

- Des investissements pour faire vivre notre village 12

- Impôts locaux 12-13

- Aide aux devoirs 13

Informations diverses/Vie associative et festive

- Du nouveau du côté du PIJ - Point Information Jeunesse 14

- Vous venez de déménager : pensez à vous inscrire sur les listes électorales 15

- Inter FC 15

- Projets citoyens 16

- Autour de l'école 16-17

- Au Four et au Moulin, le moulin de Montbrun à l'honneur 18

- Comité des fêtes : retour sur les festivités 18-19

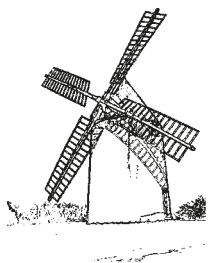
- Foyer Rural 20

- Grains de Pollen 21-22

- Voir Madagascar Autrement 22-23

- Le Lecteur du Val - Concours de nouvelles 23

Infos mairie 24



Bulletin municipal de Montbrun Lauragais : conçu par la commission Information/Communication

• Édition : mairie de Montbrun-Lauragais

• Comité de Rédaction : Gérard Bolet, Chantal Guyet, Jean-Luc Moles, Christian Rouget, Gilbert Sénac

• Ont participé à la production de certains articles et photographies, les membres des commissions municipales et des associations

Il faut sauver le lac de Montbrun

Vous connaissez sans aucun doute le joli lac que l'on atteint par la route de Donneville, ou par des chemins de randonnée. Ce lac, créé en 1974, est enchâssé au milieu de bois protégés par un classement, comme tous les bois de Montbrun, et situé en zone naturelle du Plan Local d'Urbanisme de la commune (PLU). Bien que destiné initialement à l'irrigation, il est devenu au fil des ans un lieu de détente et de promenade, avec l'assentiment des propriétaires, et loué à une association de pêche qui l'empoissonne et assure l'entretien des abords, notamment le ramassage des déchets laissés malheureusement par certains promeneurs.

Quelle n'a pas été ma stupeur quand j'ai appris récemment et par hasard qu'une étude est en cours pour en assurer la « renaturation », c'est à dire en termes moins pudiques la destruction de la digue. La raison, c'est que cette digue, bien qu'un rapport d'inspection montre qu'elle ne présente aucune dégradation ni danger immédiat, n'est pas « aux normes » et exigerait donc des travaux dont les propriétaires ne sont pas disposés à assurer les frais. L'autre raison, c'est que l'Agence de l'Eau Adour-Garonne prône la suppression des lacs collinaires et subventionne largement leur destruction, mais pas leur entretien. Dans le même temps, elle explique dans des colloques que l'on va manquer d'eau en raison du changement climatique et qu'il faut créer des réserves.

J'ai alors décidé de m'inviter dans le dossier pour éviter cette aberration. Assisté de Lucien Sormail, maire adjoint de Belbèze-de-Lauragais, membre de la Commission Locale de l'Eau du bassin Hers-Girou, j'ai demandé que des solutions alternatives soient étudiées et que, dans l'attente, des mesures provisoires soient prises pour éviter sa destruction tout en assurant sa sécurité. Nous avons écrit aux différentes administrations concernées avec des propositions concrètes, mais ces courriers sont restés sans réponse.

J'ai alors alerté sur ce dossier et au plus haut niveau des partenaires qui n'avaient pas été consultés : le Sicoval, en charge de la politique de l'eau, la Chambre d'Agriculture, concernée par les questions d'irrigation, le Conseil Départemental, qui mène une politique de préservation des espaces naturels sensibles, le Conseil Régional, à travers l'ARPE (Agence Régionale Pour l'Environnement). Tous se sont montrés sensibles à ce dossier et la réaction de Georges Méric, Président du Conseil Départemental (voir son courrier ci-après), ainsi que celle de Yvon Parayre, Président de la Chambre d'Agriculture, permettent d'espérer une solution intelligente.

Mais elle aura d'autant plus de chances d'aboutir que les citoyens montreront leur intérêt et leur attachement à ce lac. Il fait partie du patrimoine naturel de la commune et joue ou peut jouer un rôle essentiel : réserve d'eau, réservoir de biodiversité animale et végétale, zone humide, lieu touristique et de loisirs, outil pour développer des formes d'agriculture et de maraîchage innovantes et respectueuses de l'environnement... Nous devons aider les propriétaires, qui ont réaffirmé leur attachement à ce lac mais sont impuissants face à l'administration, à préserver ce site unique. Je vous propose d'aller dans le même sens que le Conseil Municipal qui a émis à l'unanimité le 1^{er} juillet le vœu suivant, qui a été transmis à Monsieur le Préfet avec une demande de rendez-vous : *« Le Conseil Municipal de Montbrun-Lauragais a été informé du projet de suppression du lac du GFA Picard. Il estime que tout doit être fait pour éviter cette décision irréversible, que l'on regretterait forcément dans quelques années, face au changement climatique, à la pénurie en eau annoncée, au rôle écologique et paysager que joue ce lac, cher au cœur de tous les Montbrunois et bien au-delà. Il demande que des solutions alternatives soient étudiées sans à priori et en propose lui-même plusieurs. »*

Pour cela, je vous invite à signer une pétition qui sera adressée à M. le Préfet. Vous pouvez la signer via internet sur le site change.org, ou venir la signer sur papier à la mairie. Son objet dépasse le cadre de Montbrun et vous pouvez inviter votre réseau de connaissances à la signer pour qu'elle ait le plus d'impact possible.

L'actualité montre que, de plus en plus, l'action citoyenne est un outil puissant pour faire prendre conscience et évoluer les situations. Tout le Conseil Municipal compte sur vous.

Le Maire, Gérard Bolet

Adresse internet de la pétition :

<https://www.change.org/p/il-faut-sauver-le-lac-de-montbrun-lauragais>





LE PRESIDENT

CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE LA HAUTE-GARONNE

Toulouse le 25 octobre 2016

Monsieur Stéphane DAGUIN
Secrétaire Général de la Préfecture
PREFECTURE
1 place Saint-Etienne
31038 TOULOUSE CEDEX

Monsieur le Secrétaire Général,

Lors de notre dernière rencontre concernant les ressources en eau, nous avons abordé l'intérêt des retenues collinaires existantes.

J'ai été informé sur mon canton d'un problème concernant une retenue sur la commune de Montbrun-Lauragais au maintien de laquelle les élus municipaux et la population sont attachés.

L'Agence de l'Eau propose de supprimer cette retenue. Elle est propriété privée et il existerait sur une crue exceptionnelle (très exceptionnelle) un problème de déversoir. La digue serait par contre en bon état. Il y a certes un problème d'investissement pour les propriétaires.

Mais je pense qu'il pourrait être souhaitable de rechercher des solutions permettant de favoriser le maintien de cette retenue en lien peut être avec une utilisation qui pourrait être nouvelle : irrigation ? Sur le plan écologique et touristique la retenue est intéressante. La supprimer s'avère certes de la simplicité, mais contraire à nos besoins, à nos recherches et à nos engagements.

Je vous remercie de bien vouloir me tenir informé des suites de cette requête. La Conseillère départementale du canton d'Escalquens Madame Emilienne Poumirol soutient également cette requête.

Je vous assure, Monsieur le Secrétaire Général, de toute ma considération.

Georges MÉRIC
Président du Conseil départemental

Visite de l'église - Les vitraux

Après avoir vu son histoire et son architecture extérieure, pénétrons à l'intérieur de notre église et ouvrons les yeux : ce sont d'abord les vitraux qui, par leurs couleurs et leur lumière, attirent notre regard. Admiron-les et comprenons ce qu'ils représentent à travers les symboles et les attributs de l'iconographie religieuse chrétienne.

Les vitraux de la nef de gauche à droite

Tous les vitraux de la nef et du chœur sont œuvres du réputé **atelier Saint-Blancat** à Toulouse, signés ainsi et datés de 1887.

Jean-Louis-Antoine Saint-Blancat, dit Louis Saint-Blancat, est un peintre-verrier né à Toulouse le 2 septembre 1842 et mort également à Toulouse le 10 juin 1930. Il fonde l'atelier Saint-Blancat en 1880 et le dirige pendant 50 ans jusqu'à sa mort. Il est repris en 1933 sous le nom de Saint-Blancat-Moulenc, puis, à la veille de la Seconde Guerre mondiale, il devient l'atelier Saint-Blancat-Delombre. L'atelier arrête sa production vers 1952. La plus grande partie de la production de l'atelier Saint-Blancat se trouve dans la région toulousaine (église St-Aubin à Toulouse par exemple) et dans le grand Sud-Ouest.

Voici maintenant une brève description de nos vitraux :

Saint Pierre - Don de M^{me} Veuve Pellauzy

Simon ou Simon-Pierre, est un Juif de Galilée, connu pour être l'un des disciples de Jésus de Nazareth et la tradition chrétienne en fait le premier évêque de Rome et le premier pape de l'église catholique. Il est traditionnellement montré comme un homme de forte stature, à la chevelure abondante, portant la barbe. Saint Pierre possède deux clés : l'une en or, céleste, l'autre en argent, terrestre. Il a ainsi la capacité d'ouvrir et de fermer les portes du Paradis.

Sainte Marie-Madeleine - Don de Guillaume Doumenc

Marie-Madeleine est une disciple de Jésus qui le suit jusqu'à ses derniers jours. Les quatre Évangiles la désignent comme le premier témoin de la Résurrection qui est chargée d'en prévenir les apôtres. Dans l'art sacré, Marie-Madeleine est très souvent représentée en courtisane parée et fardée. Son attribut le plus fréquent est le vase à nard dont elle oint les pieds de Jésus chez Simon.

Saint Paul - Don de la jeunesse de Montbrun

Paul de Tarse (portant aussi le nom juif de Saul) ou saint Paul pour les chrétiens est l'une des figures principales du christianisme. Il fit preuve d'un zèle profond pour sa religion première (le judaïsme) et rejoignit les rangs des persécuteurs des premiers disciples de Jésus de Nazareth (il porte l'épée). Jésus-Christ lui serait apparu après sa crucifixion et l'aurait converti alors qu'il se trouvait sur le « chemin de Damas » pour aller réprimer les membres du mouvement qui s'étaient enfuis dans cette région. Attributs : L'épée, instrument de son supplice ; La lettre (ou le livre) de ses écrits ; La chute de cheval lors de sa conversion.

Sainte Marthe - Don de M. Galibert

Selon le Nouveau Testament, Marthe de Béthanie est une femme disciple de Jésus-Christ, sœur de Lazare et de Marie de Béthanie, qui assiste à la résurrection de son frère Lazare. L'Épître des apôtres la présente comme une des principales femmes témoins de la Résurrection de Jésus avec Marie-Madeleine et Sara. Selon la tradition provençale, Marthe s'est établie, après la mort du Christ, en Provence, aux Saintes-Maries-de-la-Mer avec Lazare et Marie de Béthanie. La légende la fait aller, avec d'autres saintes femmes, à Marseille, où elle chasse un dragon avec de l'eau bénite ou à Tarascon terrasser la tarasque. Marthe est aussi représentée en maîtresse de maison avec un trousseau de clés à la ceinture, et tenant un vase d'eau bénite.

Saint Léon - Don de M. Galibert

Saint Léon 1^{er} le Grand, pape de 440 à 461, et docteur de l'Église.

Sainte Jeanne - Don de M. Caussé

Jeanne ou Jeanne la Myrophore est un personnage du

suite page 6

Nouveau Testament associée à la vie de Jésus et souvent considérée comme étant l'une de ses disciples. Jeanne figure parmi les femmes qui étaient parties rejoindre le tombeau de Jésus pour embaumer son corps.

Le prénom de Jeanne est connu dans notre histoire locale pour être la fille de Raymond VII Comte de Toulouse et femme d'Alphonse de Poitiers, frère de Saint-Louis. (voir à la description du vitrail de St-Louis)

Saint Gabriel - Don de M. Murel

Gabriel est un personnage qui fait partie de la Bible hébraïque, ainsi que du Nouveau Testament et du Coran. Il s'agit d'un archange. Gabriel est considéré comme le messager de Dieu dans la Bible et dans le Coran. Dans le Nouveau Testament, il annonce la naissance de Jean-Baptiste puis de Jésus à la Vierge Marie : c'est l'Annonciation.

Sainte Rose - Don de M. Montagné

Quatre Rose sont répertoriées parmi les saintes chrétiennes. Grâce à ses attributs d'un collier de fleurs dans les cheveux et d'un crucifix à la main droite, on peut déterminer qu'il s'agirait plutôt ici de Sainte Rose de Viterbo, religieuse italienne du Tiers Ordre régulier de saint François, morte en 1252. Ce vitrail a été restauré en janvier 2005 par l'atelier Aspet de l'Art. Vous en lirez tous les détails dans Lo Pistarel spécial annuel 2005.

Les vitraux du chœur

Saint Marc, évangéliste, associé à un lion (parfois ailé) - Don de H. Galibert

Saint Matthieu, évangéliste, associé à un homme ailé - Don de J.-M. Bouffil

Saint Jean, évangéliste, associé à un aigle - Don de J. Maillebiau

Saint Luc, évangéliste, associé à un taureau - Don de L. Roques

Saint Michel - Don de J.-B. Caussé

Michel est un archange du judaïsme, du christianisme et de l'islam. Il est également un saint chrétien, saint patron du catholicisme. Dans la culture chrétienne européenne, il est principalement représenté en chevalier ailé qui terrasse le Diable (allégorie de la victoire de la foi

chrétienne sur le mal). Il est également représenté avec la balance du jugement dernier, juge et guide du salut des âmes pour l'Enfer ou le Paradis.

Saint Michel est le saint patron de la paroisse et de l'église de Montbrun-Lauragais.

Dans le prochain numéro du Pistarel, nous poursuivrons notre visite de l'église par la découverte des vitraux des bas-côtés et autres éléments de décoration intérieure.

Bibliographie

- Jacques Gironce : *Églises et chapelles de Haute-Garonne, Canton de Montgiscard*, Éditions Empreinte, 2005
- Wikipédia et autres sites internet



Hommage à René Lansoy

Une figure de la vie municipale, scolaire et associative s'est brusquement éteinte cet été. **René Lansoy** nous a quittés subitement le 25 juillet et son absence nous laisse toujours désespérés.



Né à Oran en 1957, René a passé sa prime enfance en Algérie avant de rejoindre Schirmeck en France métropolitaine en 1962. Entré à l'Éducation Nationale, il y exerce successivement les responsabilités d'instituteur, de maître-formateur, puis de conseiller pédagogique spécialisé en éducation physique et sportive, avec des affectations successives à Toulouse-Mirail, Aureville, Lacroix-Falgarde, Donneville, Ayguesvives et Villefranche-de-Lauragais. En 1989, René et sa famille s'établissent à Montbrun-Lauragais. En 2001, René est élu conseiller municipal et adjoint au maire et exercera deux mandats, jusqu'en 2014.

Profitant de ses compétences professionnelles, René a donné toute la mesure de son engagement dans la construction de l'école du village. Très impliqué dès les premières études sur lesquelles il a posé son regard de spécialiste de l'éducation, il a suivi le projet jusqu'à la mise en service du bâtiment. Cette réalisation était une grande source de satisfaction et de fierté pour René tant il a toujours défendu avec conviction et énergie l'école laïque et publique, soucieux de donner les meilleures conditions d'étude aux écoliers de Montbrun et de Corronsac.

Profitant de ses compétences personnelles, René a pris la responsabilité de la commission information et communication de la commune en même temps qu'il s'est impliqué dans celle du Sicoval. Riche de ses qualités humaines d'ouverture, de tolérance, du sens de l'intérêt collectif et du bien public, il a animé ce groupe de travail durant treize ans. C'est à lui que nous devons « Lo Pistarel », ce lien d'information qui continue à être diffusé sur la commune : la feuille mensuelle mais aussi le numéro plus fourni de fin d'année dans lequel, avec d'autres passionnés, il a partagé son érudition, sa culture et son intérêt pour l'histoire et le patrimoine local qui restent dans nos archives.

Mais René a aussi mis la main à la pâte en participant concrètement à la valorisation du patrimoine de la commune : église, fontaine de Montbrun-le-Vieux, four à pain, etc., et, en tout premier lieu à notre moulin à vent : restauration, entretien technique, visites guidées, livret du moulin, soutien à l'association « Au Four et au Moulin », ateliers de maquettes, etc.



Mais, au-delà de ses travaux et des qualités requises pour les réaliser, c'est aussi la personnalité de René qui laissera son empreinte : expression de ses opinions, prise de décision, action concrète, partage de ses connaissances et personnalité faite de camaraderie, de bonne humeur et de rire sonore.

La Mairie de Montbrun-Lauragais, l'ensemble des conseillers et personnels municipaux, le personnel scolaire et l'association « Au Four et au Moulin » se joignent pour rendre hommage à leur ami René Lansoy, à ses engagements, à ses contributions, à ses qualités d'homme privé et d'homme public, à sa mémoire.

Du côté de l'école

Une nouvelle rentrée scolaire a commencé, voici plus de 2 mois maintenant; les écoliers du RPI Corronsac Montbrun ont repris le chemin de l'école, retrouvant leurs maîtresses, et découvrant pour certains une nouvelle école.

Du côté des enfants et de l'équipe enseignante :

Ainsi, si aucun changement n'est à relever dans l'équipe enseignante, la répartition des classes a dû être revue au regard des variations d'effectifs et notamment de l'inscription massive de jeunes enfants en petite section, certainement le signe d'un rajeunissement de nos villages.

C'est ainsi que Adélaïde LE MEUR, qui assure également la charge de direction de l'école de Montbrun, prend en charge la classe de petite section avec 22 enfants ; Claudine SAVATIER anime une classe de 23 enfants (13 enfants de moyenne section et 10 enfants de grande section) ; Mylène ROQUEFORT assurant, elle, l'animation d'une classe de 24 enfants (12 enfants de grande section et 12 enfants de cours préparatoire). 12 autres enfants de cours préparatoire sont accueillis à l'école de Corronsac et sont regroupés avec une classe de CE1. Ce sont ainsi 69 enfants au total qui fréquentent l'école de Montbrun. 85 enfants des classes primaires sont accueillis à l'école de Corronsac répartis sur 4 classes.

Du côté du personnel municipal affecté à l'école :



Afin de pallier le départ de Christine TORRENT qui a fait valoir ses droits à la retraite, à la fin de détachement de

Bruno CUILIER et à la fin de contrat d'Alec PROUDOM, une nouvelle organisation des différentes missions des personnels affectés à l'école a vu le jour.

C'est ainsi que Michèle GAGNO et Françoise ALLIERES, en sus de leur rôle d'ATSEM, assurent l'accueil des enfants à la garderie du matin ; ces nouvelles missions leur ont permis d'accéder à une activité à temps plein. En parallèle, il a été procédé au recrutement de Arjan MOSTERT et d'Aurélié UNGLAS, pour une durée chacun de 20 heures par semaine ; ces derniers ont essentiellement à leur charge les tâches d'animation au cours des coupures de midi et de la garderie du soir ; Arjan intervient, en sus, deux après-midi par semaine sur le temps scolaire pour l'animation d'ateliers sous l'autorité des enseignantes.

Pour sa part, Gaëlle MAZILLIER également affectée, pour partie, à l'école, poursuit son activité pour l'accompagnement des enfants sur le temps de restauration.

De nouveaux projets sur les temps périscolaires : la déclinaison du PEDT



Alors que le préfet de la Haute-Garonne et la direction académique ont initialement validé le Projet Educatif Territorial le 22 septembre 2015 et prorogé récemment ce même projet pour deux années supplémentaires, les commissions municipales des affaires scolaires de Montbrun et de Corronsac s'attachent à développer des

activités d'animation sur les temps périscolaires. Sur l'école de Montbrun sont visés le temps d'attente sur la pause médiane pour les enfants qui prennent leur repas au deuxième service et qui ne font pas la sieste (enfants de grande section et de cours préparatoire) et le temps de la garderie du soir après 17 heures.

Conformément aux termes du PEDT, sont ainsi prévues différentes activités sportives, ludiques, manuelles, artistiques ou culturelles.

Ces activités seront proposées par les animateurs eux-mêmes ou mises en place avec le concours d'associations intervenant sur le village.

C'est ainsi que sont, d'ores et déjà animées par Arjan des activités sportives qui se déroulent généralement sur le terrain multisports. Aurélie, pour sa part, propose diverses activités artistiques : fresques en peinture ou collage, collecte et assemblage de feuilles mortes, construction de photophores,...

Les activités déployées avec le concours des associations devraient démarrer au cours du deuxième trimestre scolaire.

Date à retenir : la fête de l'école 2016-2017, le 23 juin 2017 à Corronsac

La mairie recherche des remplaçants :

Si vous aimez « l'animation » des tout-petits, nous recherchons ponctuellement des remplaçants pendant le temps périscolaire de notre école maternelle. Cela concerne les animateurs de l'école dont les horaires sont : 11h55-13h45 ou 16h15-18h15/18h45 et 9h00-15h selon le poste occupé par la personne absente.

Si vous êtes intéressés pour assurer ces remplacements, n'hésitez pas à vous faire connaître auprès de la Mairie.

Travaux et urbanisme

Pluvial de Montbrun-le-Vieux

Montbrun le Vieux ne disposait pas de réseau de pluvial, ce qui provoquait des dégradations importantes de la voirie et empêchait la mise aux normes des assainissements individuels. Les travaux de création du réseau pluvial et de réfection de la chaussée se sont déroulés au mois d'août permettant ainsi le raccordement de la plupart des maisons existantes et des nouvelles constructions autorisées par le PLU. Une deuxième tranche permettra de raccorder le Nord du hameau.



Circulation des piétons

- Nous essayons d'améliorer progressivement la sécurité des piétons le long de la route d'Issus. Lors de la réalisation du lotissement du Souleilla de l'Hom (maintenant appelé chemin du Pastel), nous avons demandé au promoteur de prendre en charge la réalisation d'un

trottoir le long de ce lotissement. La commune a pris en charge son prolongement jusqu'à l'entrée du Domaine de Montbrun (avec une subvention à 40 % du Conseil Départemental). Le prolonger vers le centre du village aurait été trop coûteux en raison du dénivelé entre la route et le fossé, mais il est possible de rejoindre le centre du village via le Domaine de Montbrun en débouchant par un escalier sur le trottoir existant. Un fléchage va être mis en place. Nous chercherons d'autres financements pour continuer ce trottoir le long de la route d'Issus.

- Le passage entre la mairie et l'école le long de la cour de récréation est empierré, ce qui ne facilite pas la circulation des poussettes, vélos et éventuellement fauteuils roulants. Un vrai trottoir va être réalisé prochainement, avec un prolongement pour rendre les entrées de la mairie et de la bibliothèque accessibles aux personnes à mobilité réduite.

- Nous sommes souvent interpellés par les personnes habitants les lieux-dits Lissac, Latour et Les Cruzats-Peres pour lutter contre les excès de vitesse des chauffards. Ces lieux-dits étant jusqu'à présent hors agglomération, leur voirie ne dépend pas de la commune mais uniquement du Conseil Départemental. Leur passage en agglomération permettrait la mise en place de panneaux comme ceux des entrées du village, ce qui limiterait la vitesse à 50km/h et autoriserait la mise en

suite page 10

place de dispositifs de ralentissement. Nous pensons l'obtenir rapidement pour le lieu-dit Lissac et plaçons pour l'obtenir aussi pour les deux autres.

- Nous avons demandé à la gendarmerie des contrôles de vitesse plus fréquents. Attention, il n'y a pas que les voitures étrangères au village qui roulent trop vite, soyons tous responsables de la sécurité de nos enfants (et aussi des adultes).
- Rappelons que tout le centre du village est en « espace partagé », ce qui signifie que la vitesse est limitée à 20 km/h, que les piétons sont prioritaires et que les vélos peuvent emprunter les sens interdits (mais pas les voitures, comme on le constate malheureusement trop souvent). Les panneaux en place depuis quelques années vont être remplacés par des panneaux plus grands car il semblerait que beaucoup ne les aient pas vus.

Plan de Montbrun

La commission info/com a travaillé sur le projet de refonte du plan de la commune afin d'obtenir un plan, à jour des évolutions du village et de ses constructions, ainsi que lisible pour repérer les différents hameaux ainsi que les chemins et sentiers.

C'est chose faite ! Le nouveau plan est arrivé. Il est installé sur le panneau d'affichage, à côté de l'abribus, au centre du village (RD 24), où il pourra servir à tous, Montbrunois et randonneurs... Il est affiché dans la mairie et à l'école, il peut être tiré en format A3 à la mairie et sera inclus dans le prochain agenda 2017.



Le marché et le moulin se rejoignent



Depuis bientôt quinze ans, le marché vous propose chaque jeudi ses produits bio et fermiers. Pendant presque trois siècles, le moulin à vent a produit de la farine pour fabriquer du pain. Leurs destins se sont enfin rejoins : le moulin ne tourne plus seulement pour le plaisir des visiteurs et des scolaires, mais il produit de la farine bio et locale, à partir du blé produit sur la commune par Frédéric et Stéphanie.

Cette farine bio (en 2^e année de conversion) est vendue par Stéphanie sur le marché, mais elle est aussi utilisée sur ce marché pour les crêpes de Jean-Paul, les pizzas d'Emmanuel et les cookies de Cyprien. Et Willy, le boulanger au four à bois communal, est en train de la tester pour fabriquer un pain spécifique, le Montbrunois.

Bel exemple de circuit court, local et bio, et de convergence entre une réalisation de la commune et le projet un peu fou d'agriculteurs qui veulent montrer qu'on peut vivre d'une agriculture respectueuse de l'environnement, sur une surface à taille humaine.

Sous la marque Biograneta, ils commercialisent ou vont développer des farines de céréales, de sarrasin, des huiles, des pâtes, ... Vous pouvez les retrouver au marché le jeudi, et bientôt dans leur boutique route d'Españès.



Rappelons les commerçants qui sont présents régulièrement au marché du jeudi, de 16h30 à 19h30, et leur contact pour vos commandes :

- **Guy Barrault** - Légumes, maraîcher - contact@au-jardin-paysan.com
- **Domaine Jeanson** - Vin bio du Minervois - domainejeanson@orange.fr
- **Willy Hoarau** - Boulanger - hoa.will@gmail.com
- **Sonia Maldonado** - Coiffeuse itinérante - itiner.hair@gmail.com
- **Jean-Philippe Noto** - Pâtes fraîches - pastanoto@free.fr
- **Philippe Blomme** - Fromages fermiers - philippe.blomme31@orange.fr
- **Irène Ploncard** - Miel et produits dérivés - ploncard.jean@orange.fr
- **Christian Rives** - Charcuterie/porc
- **Valérie Berthereau** - Viandes, œufs, fromages bio - lerelaispaysan@free.fr
- **Emmanuel Saisse** - Pizzas - shamp@hotmail.fr
- **Cyprien Joubert** - Cookies - cookiesautan@gmail.com
- **Jean-Paul Mercaderre** - Crêpes - linstant.crepes@orange.fr
- **Mohamed Monlux** - Pâtisseries orientales - monlux@hotmail.fr
- **Stéphanie Mouret-Schiavon** - Farine, huile, ... bio - mouret.schiavon@gmail.com

Des investissements pour faire vivre notre village

Notre village manque depuis longtemps d'équipements pour accueillir et faire vivre ses associations dans de bonnes conditions, compléter l'équipement de l'école et offrir des lieux de loisirs et d'activités aux Montbrunois.

Nous parlons depuis longtemps de la construction d'une salle polyvalente. Nous sommes maintenant près du but et encore mieux puisque nous prévoyons deux investissements complémentaires entre eux : la salle polyvalente à usage partagé avec l'école et une maison des associations et des initiatives citoyennes. Nous évoquons ce deuxième projet dans le numéro 86 de juin.

C'est maintenant chose faite puisque le compromis de vente est signé et l'achat définitif interviendra avant la fin de l'année, dès que nous aurons eu la confirmation de la subvention à 50 % du Conseil Départemental et obtenu le prêt en cours de négociation pour l'ensemble de ces deux opérations.

Plusieurs associations ont déjà des projets pour utiliser cette maison : le Foyer Rural, Au Four et au Moulin, Grains

de Pollen ; mais toutes les associations de la commune ont été sollicitées pour nous faire part de leurs idées et tous les citoyens motivés par des initiatives sont bienvenus pour participer à la construction de ce projet.

L'achat de cette maison nous a conduits à revoir la dimension du projet de salle polyvalente, puisque les activités de l'association Au Four et au moulin, initialement prévue dans cet espace, seront bien mieux placées dans cette maison.

De plus, nous avons dû constater l'échec de la collaboration avec une première équipe d'architectes, et c'est avec le cabinet Studio K de Ramonville que le projet de salle polyvalente partagée avec l'école a redémarré, avec un dépôt de permis de construire prévu en janvier 2017.

Ce projet sera également subventionné par le Conseil Départemental, dans le cadre du contrat de territoire signé entre le Sicoval et ses communes d'une part, le Conseil Départemental d'autre part.

Impôts locaux

De combien ont augmenté les impôts locaux en 2016 ?

Nous avons tous reçu récemment nos avis d'imposition pour la taxe foncière et la taxe d'habitation et constaté une augmentation. À quoi est-elle due ?

Nous expliquons en détail le mécanisme de calcul dans le Pistarel annuel de 2012. Rappelons les grands principes : l'impôt est calculé en multipliant la « valeur locative » du bien imposé, maison, piscine, dépendance ou terrain par le taux de l'impôt, avec des dégrèvements éventuels. La valeur locative est basée sur la surface habitable que vous avez déclarée (la fameuse déclaration H1) au moment d'une construction, d'une rénovation ou d'un agrandissement. Les logements sont alors classés dans une catégorie allant de 8 (une ruine) à 1 (un palace), en fonction de la surface et du niveau de confort, la valeur du m² dépendant du classement. Les habitations de Montbrun sont toutes classées entre 4 et 6.

Chaque année, la Commission Communale des Impôts Directs (CCID) se réunit pour examiner les nouvelles déclarations, corriger des erreurs ou demander des compléments d'information. La valeur locative pour la taxe foncière « bâti » est la moitié de celle pour la taxe d'habitation. Cette valeur locative augmente chaque année d'un taux fixé par l'Etat. En 2016, elle a augmenté de 1 % par rapport à 2015.

Ces impôts sont répartis entre différents collectivités qui fixent chacune leur taux chaque année :

- **La commune** : le taux a augmenté en 2016 de 4,5 % par rapport à 2015 pour les 3 impôts. Nous expliquons dans le Pistarel n°86 de juin dernier les raisons de cette augmentation, qui ne compense qu'en partie la baisse des ressources allouées par l'État.
- **La communauté d'agglomération Sicoval** : le taux

des impôts a également augmenté de 4,5 %, pour les mêmes raisons. Le Sicoval a adhéré en 2016 à l'EPFL (Établissement Public Foncier Local) du Grand Toulouse, qui permet de financer l'acquisition de réserves foncières par le Sicoval ou les communes. Cela a donné lieu à une nouvelle colonne sur votre avis d'imposition, avec un taux de 0,408 % pour la taxe foncière et 0,36 % pour la taxe d'habitation.

- **Le Conseil Départemental** : le taux des taxes foncières n'a pas augmenté en 2016. Il ne perçoit pas de taxe d'habitation.

Attention, toutes ces augmentations ne s'ajoutent pas, comme on l'entend souvent dire. Au final, sauf cas particuliers, la taxe foncière « bâti » (TFB) a augmenté en moyenne de 4,2 % et la taxe d'habitation (TH) de 7,3 %.

Pour certains, ces augmentations, déjà élevées, ont été plus, voire beaucoup plus élevées. Ceci est dû à une augmentation de la valeur locative. Pourquoi ?

- Soit il y a eu des travaux de construction ou d'amélioration, avec dépôt d'un permis de construire, d'une déclaration préalable ou d'une déclaration H1 par les propriétaires et la valeur locative a été recalculée par le service des impôts et validée par la CCID.

- Soit ce logement était classé en catégorie 6. Comme cette catégorie correspond soit à des logements petits

(moins de 60 m²), soit à des logements sans confort, la CCID a demandé au service des impôts d'envoyer aux propriétaires une demande de nouvelle déclaration H1. Ceci a été fait pour **tous les logements classés en 6 dans la commune, au nombre de 25**. Il s'agissait en général de maisons anciennes qui avaient fait l'objet de travaux, souvent importants, de rénovation ou de transformation dont le service des impôts n'avait pas connaissance. La plupart des propriétaires ont répondu, ce qui a pu entraîner des augmentations conséquentes. Quelques uns n'ont pas répondu et risquent une augmentation forfaitaire, calculée par le service des impôts, assez douloureuse.

Les impôts locaux sont certes des impôts dont le mode de calcul est contestable, car il ne tient compte ni du niveau de revenu, ni du nombre de personnes au foyer (sauf abattements pour la TH), mais chacun doit payer en fonction de sa situation réelle. Une bonne évaluation des valeurs locatives permet de le répartir de façon équitable et de limiter les augmentations des taux. Vous pouvez à tout moment avoir des explications complémentaires ou contester votre imposition auprès du centre des impôts fonciers de Colomiers dont les coordonnées figurent sur vos avis d'imposition. M. le Maire est aussi disponible pour vous recevoir sur rendez-vous et compléter ces explications.

Aide aux devoirs



Pour cette rentrée scolaire 2016, les bénévoles sont toujours aussi présents et actifs pour la 3^e année de l'aide aux devoirs. Ils sont aujourd'hui 4 : Hélène, Jean-Louis, Jean-Yves et Laurent qui vient de nous rejoindre au moment de sa retraite à temps partiel. Nous remercions vivement Pierrette qui a dû s'arrêter cette année pour des raisons de santé.

En fin d'année, nous avons fait passer un petit questionnaire d'évaluation auprès des parents et les retours sont très positifs : tous expriment un soulagement dans l'accompagnement de l'enfant et donc une meilleure relation enfant/parent quand il s'agit de parler de l'école ; ils notent aussi des résultats scolaires en progression. Ces retours sont encourageants pour les bénévoles qui, eux-mêmes, expriment le plaisir de prendre un peu de leur temps pour accompagner

des jeunes élèves dans un cadre différent. Les heures d'accompagnement se déroulent dans les locaux de la mairie, le plus souvent à la bibliothèque, lieu idéal pour un moment de concentration.

Depuis septembre, ce sont donc 8 élèves, de primaire, collège et lycée (du CE2 à la 1^{re}) qui sont ainsi accompagnés. Nous rappelons ici qu'il ne s'agit pas de cours particuliers mais bien d'une aide aux devoirs, à l'organisation et à la compréhension.

Si vous avez un peu de temps et que cette action bénévole vous intéresse, n'hésitez pas à vous faire connaître à la mairie. En effet, si de nouvelles demandes d'aide arrivaient en cours d'année, nous ne pourrions y répondre par manque de disponibilité.

Du nouveau du côté du PIJ - Point Information Jeunesse



Depuis le 18 octobre 2016, les PIJ de Castanet et de Ramonville se sont regroupés dans une structure unique : « **Le PIJ du Sicoval** » **situé place Jean-Jaurès à Ramonville-St-Agne dans un local remis à neuf.** Les informateurs jeunesse Delphine, Nadia, Steve et Sylvie continueront de vous accueillir dans ces nouveaux locaux.

L'Information Jeunesse, c'est un lieu ressource où l'on peut trouver une mine d'informations gratuitement, sans aucune condition, en libre accès ou avec accompagnement. L'accès est anonyme, personnalisé avec ou sans rendez-vous.

Trouver un job, une mission service civique, un stage : aide à la rédaction du CV et de la lettre de motivation, recherche des annonces, méthodologie pour plus d'efficacité.

Bouger : transports au quotidien, préparer son voyage en France ou à l'étranger, séjours linguistiques.

Faire les démarches en ligne : inscription Pôle Emploi, dossier Social d'Étudiant (bourses d'étude), postuler sur une mission service civique, demande d'aide au logement, admission Post-Bac, carte Jeune MidiPy.

Utiliser les Outils : modèles de courriers, scanner et imprimante, fonds documentaire.

Les Bons Plans du PIJ du Sicoval

La préparation du BAFA : aide au financement pour 10 jeunes du Sicoval (voir détail ci-après).

Le baby-sitting : stage d'initiation, fichier de jeunes baby-sitters.

Forum Job d'été : mise en relations de recruteurs et de jeunes à la recherche d'un job d'été. Au forum d'avril 2016, près de **600 jeunes - 500 offres d'emplois** proposées.

Réductions pour des offres de loisirs : vente de forfaits à des prix attractifs sur 6 stations des Pyrénées françaises, places de spectacles ou de concerts.

Zoom 1^{er} Job : passe ton BAFA en 2017

Vous avez jusqu'au 3 janvier prochain pour candidater au dispositif BAFA du Sicoval. L'intérêt ? Obtenir une formation qualifiante et faciliter son accès au premier emploi...

Le Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animations (BAFA), c'est le sésame pour pouvoir encadrer des enfants ou ados en centres de vacances ou de loisirs.

Problème : cette formation est payante.

Solution : le Sicoval la finance en partie pour 10 jeunes habitants sur son territoire dans un organisme sélectionné. En contrepartie, les candidats font leur stage pratique dans un des centres de loisirs du Sicoval et s'engagent à travailler pendant 3 semaines sous **contrat d'engagement éducatif.**

Conditions d'accès :

Pour candidater au dispositif BAFA, il faut :

- avoir 17 ans au 1^{er} jour du stage de formation générale
- envoyer un CV + lettre de motivation au Point Information Jeunesse par courriel ou courrier au PIJ du Sicoval

Le choix des 10 jeunes est ensuite effectué par le service des ressources humaines du Sicoval et les directeurs de centres de loisirs feront passer des entretiens aux candidats.

Envoyez vos candidatures avant le 3 janvier 2017

Informations Jeunesse : PIJ Sicoval

Place Jean-Jaurès - 31520 RAMONVILLE-ST-AGNE

Tel : 05 61 75 10 04 - Mail : Information.jeunesse@Sicoval.fr

Du mardi au jeudi : 10h - 12h30 / 14h - 18h

Le vendredi : 10h - 12h30 / 14h - 17h

Vacances scolaires du mardi au vendredi : 13h - 17h



Vous venez de déménager : pensez à vous inscrire sur les listes électorales

Changez d'adresse, pas d'opinion !

Désormais, on peut s'inscrire depuis son nouveau domicile sur les listes électorales. Mais attention ! Le formulaire est à remplir avant le 31 décembre 2016 pour pouvoir voter aux prochaines élections présidentielle et législatives de 2017. Une démarche simple, rapide et indispensable. Vous avez signalé votre changement d'adresse à la Poste, à la Caf, à votre banque et à vos amis. Bravo ! Pour votre déménagement, vous avez pensé à tout, sauf à votre bulletin de vote. Quand vous changez de domicile, il vous appartient de modifier votre inscription sur la liste électorale de la commune où vous résidez désormais. Beaucoup d'étudiants, de couples qui déménagent, de salariés ou de personnes en recherche d'emploi qui bougent, l'ignorent ou l'oublient. Dommage !

Si vous êtes non ou mal-inscrits, vous risquez de devenir un non-votant. Vous pouvez vous inscrire par internet ou par courrier en remplissant un formulaire téléchargeable sur le site du Ministère de l'Intérieur (www.interieur.gouv.fr) ou de l'Insee (www.insee.fr) avec la clé de recherche : formulaire liste électorale). Il faudra ensuite le renvoyer par internet ou par La Poste avec, obligatoirement, une copie numérique ou papier d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile. Difficile de faire plus simple et plus rapide ! Vous pourrez ainsi exprimer votre opinion aux élections présidentielle et législatives de 2017.

Vous pouvez aussi passer à la mairie pour vous inscrire avant la date butoir du 31 décembre.



Inter FC

Petits et grands, licenciés et bénévoles, pour tous, la fusion entre l'ASIP et le club de Donneville est entérinée et la saison a très bien commencé !



Les petits, de plus en plus nombreux, ont pu se régaler, à Deyme, lors d'un plateau qui a réuni pas moins de 17 équipes !!! Nous avons eu la chance d'avoir le soleil toute l'après-midi et grâce à l'entrain de chacun, tout s'est très bien déroulé.

Grâce aux sponsors, nous équipons au fur et à mesure les équipes de maillots orange et noir et l'Inter FC, a pérennisé l'acquisition d'un pack abonnement au TFC ce qui nous a déjà permis d'amener quelques jeunes au stadium assister à de belles rencontres de Ligue 1 ; quel plaisir de voir leurs yeux briller d'émotion ! Pour toutes les catégories, les championnats sont lancés et nous pouvons nous réjouir car le groupe séniors a 3 équipes permettant à chacun de jouer et de se régaler à son niveau.

L'équipe 1 poursuit sa route en coupe et, grâce au bon travail des coachs, est très bien classée au championnat !

Le bilan de notre nouveau club en cette fin octobre est donc plus que positif tant sur un plan sportif qu'humain ! N'hésitez surtout pas à venir nous rejoindre...

Allez l'Inter FC !





Projets citoyens

Bientôt, vous pourrez donner un sens à votre épargne en finançant un projet local d'énergie renouvelable.

Le réchauffement climatique dû à l'activité humaine est une réalité dont bien peu de personnes lucides doutent encore. La COP21 a fait naître l'espoir d'une prise de conscience universelle et d'une vraie transition énergétique. Mais seul un engagement citoyen permettra d'y arriver. Le Sicoval s'est engagé dans son projet « **Territoire à énergie positive pour la croissance verte** » vers le développement des énergies renouvelables et a souhaité favoriser l'émergence de projets citoyens. De mai à juillet, il a organisé une concertation sur cette thématique. A l'issue de cette concertation l'association **ICEA** - Initiative Citoyenne pour l'Énergie Alternative- a été créée par des habitants de communes du Sicoval. Elle s'engage à promouvoir le développement des énergies renouvelables et la maîtrise de la consommation d'énergie. Elle a vocation à regrouper tous les citoyens du Sicoval qui souhaitent s'engager dans la transition énergétique. Elle répond à l'appel à projet « Énergies coopératives et citoyennes » de la Région Occitanie, doté d'aides financières. ICEA deviendra une société coopérative avec pour premier objectif l'installation d'une dizaine de centrales photovoltaïques sur des toits de bâtiments publics du territoire du Sicoval. Plusieurs propositions sont à l'étude dans différentes communes. Le projet fera appel à l'**épargne citoyenne**, investissement

local, durable et responsable mais aussi, si nécessaire, à l'emprunt bancaire. Les collectivités locales pourront également investir dans ce projet. La rentabilité du projet sera assurée par la vente de l'électricité produite. Les bénéfices serviront à rémunérer les citoyens investisseurs, à un taux garanti, et à préparer les prochains projets.

Le Conseil Municipal du 10 octobre a approuvé ce projet et décidé de s'y associer en mettant des toits de bâtiments publics, existants ou en projet, à la disposition de ICEA pour y installer des panneaux photovoltaïques. Les conditions de cette mise à disposition seront à préciser ultérieurement. Il faudra aussi convaincre l'Architecte des Bâtiments de France.

Vous pouvez dès maintenant soutenir ce projet et y être associés en adhérant à ICEA, en attendant de savoir quels toits seront retenus et comment vous pourrez participer à leur financement.

Pour en savoir plus :

ICEA association loi 1901 - N° W313024774

appt 1, 8 allée de Pomarède - 31670 Labège

Tél. 09 52 00 02 06 - contact@icea-enr.fr

<http://icea-enr.fr>

Autour de l'école



Nous avons commencé cette nouvelle année scolaire avec nos parcours d'orientation dans Corronsac le samedi de la fête du village. 3 parcours étaient à nouveau proposés : petit parcours piéton/poussette, grand parcours piéton/jeunes cyclistes et parcours VTT, chacun prenant environ une heure. Cette année, le thème des Pokemon a créé la distance entre les connaisseurs experts et les non-connaisseurs, mais tout le monde a bien sûr été récompensé par une coupe pour la première équipe de chaque catégorie, de nombreux lots pour tous (billets pour parcs, tours de manèges, magazines, etc.) offerts par Autour de l'École et la mairie de Corronsac) et un goûter offert par le Comité des Fêtes de Corronsac.

Ensuite, l'assemblée générale de Autour de l'École s'est tenue le dimanche 19 octobre. Pour que cela ne soit pas uniquement une corvée administrative, nous l'avons à nouveau cette année agrémentée : le Carnaval d'Automne c'était, cette fois-ci, une quarantaine d'enfants dont les plus jeunes étaient très bien déguisés, un château gonflable, du popcorn à volonté, des ballons et des sculptures de ballon, des jeux en bois, le tout animé par deux animateurs professionnels, des boissons à volonté et un goûter participatif.

Les portes étaient ouvertes dès 15h30, et l'assemblée générale s'est tenue un peu plus tard, le temps que les plus petits finissent leur sieste. Nous avons présenté notre

bilan moral et financier de l'année 2015-2016 et expliqué les différents événements organisés aux nouveaux parents installés dans nos deux villages.

Les prochains événements déjà programmés sont :

- La prise des photos par fratries sur le temps de garderie à l'école de Corronsac (vous pouvez y faire photographier vos enfants scolarisés dans l'une des deux écoles, avec leurs cadets et leurs aînés même si ceux-ci ne sont pas scolarisés)
- L'opération livraison des sapins sur commande devant les deux écoles à tous les habitants intéressés le samedi 4 décembre (1 sapin sera offert à chaque école pour décoration par les enfants)
- La participation aux goûter et ateliers de Noël avec le Comité des Fêtes de Montbrun-Lauragais le dimanche 11 décembre
- Une sortie au plateau de Beille / thermes ludiques sous la neige (date non fixée)
- Le loto des écoles le samedi 4 mars avec toujours la partie maternelle et la restauration sur place à Corronsac
- Une chasse aux œufs et ateliers peinture d'œufs et de boîtes à œufs avec le Comité des Fêtes de Montbrun-Lauragais (date non fixée)
- Une sortie accrobranche le 14 ou 21 mai offerte aux enfants scolarisés dans le Regroupement Pédagogique Intercommunal
- La fête de l'école se déroulera cette année à Corronsac, et nous vous proposerons un spectacle pour les enfants et un repas traiteur (date non connue)

Les animations bénéficiaires serviront à financer les projets des deux écoles dont par exemple un projet avec un auteur, des jeux de plein air pour le temps de récréation, et des sorties culturelles.

Nous avons ensuite procédé à l'élection d'un nouveau bureau, pour anticiper le départ à la « retraite » (c'est-à-dire l'arrivée au collège des enfants) de 3 membres du bureau en 2017 !

Suite à quoi, nous sommes retournés dans la salle des fêtes pour partager le goûter et pour observer que nous n'avions pas manqué à nos enfants qui ont continué pendant et après l'AG à bien profiter des animations.

Si vous avez d'autres idées pour permettre aux familles de Corronsac et Montbrun-Lauragais de se retrouver dans une ambiance conviviale ou nous aider à organiser les événements ci-dessus, venez à nos réunions nous en parler ou envoyez nous un mail à autourdelecole31@gmail.com

Et j'en profite pour remercier ici tous les parents qui sont membres actifs depuis longtemps, ou qui aident ponctuellement ou qui viennent d'arriver et participent par leur bonne volonté à la bonne ambiance de nos événements.

Le nouveau bureau à votre écoute :

Présidente : Marie-Nathalie LARUE (Corronsac)

Vice-Présidente : Eugény PERON-BODIN (Corronsac)

Secrétaire : Alexandra MOYSE-JOURDA (Corronsac)

Secrétaire Adjointe : Valérie VIARNES (Corronsac)

Trésorière : Céline RODRIGUES (Corronsac)

Trésorière Adjoint : Virginie NAHOUM (Montbrun-Lauragais)



Au Four et au Moulin, le moulin de Montbrun à l'honneur

Cet été, le passage du moulin à la télévision et sur le journal a boosté certaines dates de visite, mais pas toutes...

Courant juin, une équipe de France 3 Languedoc-Roussillon est venue filmer longuement le moulin, la salle d'exposition et le fournil. M. RATINAUD, journaliste, a interviewé Dominique ROUGET, présidente de l'association « **Au Four et au Moulin** », Jean-Luc MOLES, trésorier et Catherine MONIER, adjointe au maire représentant la mairie de Montbrun. Le reportage ainsi réalisé a été diffusé le 15 juillet dernier lors du journal télévisé régional du soir dans le cadre d'une série d'épisodes consacrés au Lauragais et aux 350 ans du lancement de la réalisation du Canal du Midi.

Les visites de cet été ont été très irrégulières allant de 0 personne le 14 juillet à 46 le 11 août et 58 (record!) le 18 septembre à l'occasion des Journées Européennes du Patrimoine. À ces deux exceptions notoires près, la fréquentation du moulin a été faible. Faute de bénévoles en nombre suffisant, nous n'avons ouvert que les jeudis et sommes restés fermés les dimanches.

Un peu plus tard dans l'été, c'est la presse écrite locale qui s'est intéressée à notre patrimoine intitulant un grand article dans son édition du mercredi 10 août 2016 « **Le Moulin de Montbrun, ce n'est pas que du vent** ».

Tom VAL, journaliste à La Dépêche du Midi a mis à l'honneur le moulin en rappelant les périodes de restauration, la création de l'association et les horaires d'ouverture au public.

UNE VISITE

Le moulin de Montbrun, ce n'est pas que du vent



Contrat au fil de l'été, le moulin de Montbrun a été visité par une équipe de France 3 Languedoc-Roussillon le 15 juillet dernier. Le reportage a été diffusé le 15 juillet dernier lors du journal télévisé régional du soir dans le cadre d'une série d'épisodes consacrés au Lauragais et aux 350 ans du lancement de la réalisation du Canal du Midi.

INFORMATIONS UTILES

Le moulin de Montbrun est ouvert au public les jeudis de 10h à 12h. Les visites sont gratuites. Pour plus d'informations, contactez l'association Au Four et au Moulin au 05 34 41 11 11.



En fin de saison, la réparation d'une aile à été nécessaire et nous avons procédé aux acrobaties requises !

Si vous souhaitez rejoindre l'association Au Four et au Moulin, ou pour toute autre question, contactez-nous à moulin@montbrun-lauragais.fr

Comité des fêtes : retour sur les festivités



Nuit des étoiles

Pas moins d'une centaine de personnes est venue observer les étoiles sur la place du village plongée dans le noir pour l'occasion ! Bénéficiant d'une météo exceptionnelle, tous les participants, après avoir reçu leur carte du ciel, ont pu observer grâce aux télescopes de professionnels mis à disposition par des passionnés d'étoiles, ainsi que des amateurs à l'image d'un jeune homme d'un village voisin.

La Lune, Saturne et ses anneaux ou encore des amas d'étoiles dans un ciel plus profond ont ravi les curieux !

De temps à autres des exclamations succédaient le passage d'étoiles filantes. Un peu plus tard nous avons salué la station spatiale internationale ISS avant que tout ce petit monde parte se coucher vers 1h du matin les yeux pleins d'étoiles !

Après cette grande réussite, le rendez-vous est déjà pris pour l'an prochain !

La fête locale 2016



C'est en tracteur que le Comité des Fêtes a souhaité annoncer le programme des festivités de la fête locale du 23 au 25 septembre.

De nombreux enfants équipés de trompettes, cloches et sifflets ont réveillé, le dimanche matin précédant la fête, les Montbrunois dans la joie et la bonne humeur.

Ils ont ensuite présenté les nombreuses animations et offert un « verre fiesta » à tous les habitants.

Cette tournée fut à l'image du comité : festive, conviviale et généreuse !

L'ensemble des membres du Comité des Fêtes remercie chaleureusement tous les Montbrunois pour leur générosité et leur accueil ce matin-là.

La fête du village a connu cette année une belle réussite avec cent quatre-vingt dix repas : « *trente de plus que l'année dernière !* » précise fièrement Rémi Gillen, le nouveau président du Comité des Fêtes, servis à la paëlla du vendredi et pratiquement deux cents servis pour l'entrecôte/frites du samedi soir.

Chaque soir, les groupes « *Elixir* » le vendredi et « *Sankara* » le samedi ont permis aux plus vaillants de danser jusqu'à 2h du matin !



Le samedi encore, le concours de pétanque a bénéficié lui aussi d'un joli succès, avec pas moins de trente-huit équipes en compétition !

Quant aux jeux pour les enfants, ils ont permis à une trentaine de jeunes compétiteurs de remporter lots et cadeaux dans la joie et la bonne humeur.

Le dimanche matin, de nombreux Montbrunois ont participé à la cérémonie au monument aux morts. Un moment particulièrement émouvant cette année car, après le dépôt de la gerbe par des enfants du village et la sonnerie aux morts, c'est l'ensemble des participants qui a entonné la Marseillaise à capella.

Après quoi, comme chaque année, un discours du maire, Gérard Bolet, a précédé le vin d'honneur en présence d'Émilienne Poumirol, conseillère départementale. Après avoir salué avec émotion la mémoire de René Lansoy, ancien conseiller municipal disparu tragiquement cet été, il a remercié Eliane Sénac pour ses quinze ans passés à la tête du Comité des Fêtes ainsi que la nouvelle équipe réunie autour de Rémi Gillen pour cette fête très réussie.

Une réussite que le président Rémi confirme avec grand plaisir : « *Nous avons constaté un record de fréquentation à la buvette et à la fête foraine, ce sont les forains eux-mêmes qui le disent !* »

Quant à notre enquête de satisfaction, elle montre que les participants sont dans l'ensemble très satisfaits du déroulement de ces festivités. Ils nous ont même proposé de nouvelles idées de repas ou d'animations dont nous discuterons lors de notre prochaine réunion du Comité, courant octobre.

Ce succès est une belle récompense pour tous les nouveaux membres du comité sans qui ces festivités n'auraient pu se dérouler !

Nous sommes déjà sur le pont pour préparer la dernière animation de l'année : l'Arbre de Noël...

Pas d'initiation à la bière cette année mais ce n'est que partie remise puisque elle se fera pour la St-Patrick l'année prochaine !

Notre brasseur, amateur mais passionné, prépare sa cuvée 2017 que vous pourrez déguster en même temps qu'il vous fera découvrir comment on peut faire sa propre bière !

Surveillez boîtes aux lettres et compte Facebook, nous vous attendons nombreux !

Facebook : Comité des Fêtes Montbrun-Lauragais

Foyer Rural



Durant l'Assemblée générale du 26 juin, le bureau du foyer rural a été renouvelé. Magalie Bourdelot a été élue Présidente, Christian Rouget secrétaire et Catherine Monier-Haouy Trésorière.

Le foyer rural a pour but d'animer les temps de loisirs des habitants de Montbrun et de contribuer à l'épanouissement personnel de ses adhérents jeunes et adultes, de proposer des activités socioculturelles de différentes natures (activités sportives, musicales et culturelles, ateliers, rencontres, etc.) avec un encadrement de qualité dans un environnement convivial.

Déjà au programme cette année 2016/2017 :

- Le marché des créateurs, le 8 décembre 2016
- La création d'une coopérative d'achats de produits bio et/ou locaux (*conjointement avec le collectif associatif Grains de Pollen et d'habitants de Montbrun*)
- La préparation de la saison 2017 du Live Challenge



D'autres projets ont été proposés au Foyer Rural par des Montbrunois et nous ferons tout notre possible pour les aider à mettre en place leurs activités à Montbrun.

Si vous aussi vous avez des projets et que vous souhaitez être soutenu dans votre démarche, prenez contact avec nous !

Une réunion aura lieu très prochainement et vous y serez cordialement invités.

Vous pouvez déjà nous suivre sur notre page Facebook Foyer rural Montbrun-Lauragais.

À bientôt. Toute l'équipe du Foyer rural.

Contact : Magalie Bourdelot : 06 26 26 20 52
ou foyer.rural@montbrun-lauragais.fr



Cet été encore vous avez été nombreux à venir encourager les participants du **Live Challenge**, le concours de musique de Montbrun-Lauragais.

Chaque jeudi de juillet et août, 7 groupes se sont produits sur une scène proche du public dans un cadre de verdure et dans une ambiance conviviale et familiale.

Le samedi 27 août, la finale a réuni pas loin de 400 personnes pour applaudir les 4 finalistes sélectionnés parmi les 7 sur des critères d'originalité, de qualité de chant, parole et musique.



Vous avez pu goûter les produits bio et/ou régionaux des ardoises faites « maison » à un prix abordable. Car le Live Challenge, c'est aussi ça : convivialité, originalité, proximité et bio accessible à tous !

Grâce à vous, nous avons passé un excellent été ! Les recettes de la buvette et de la restauration vont nous permettre de préparer la prochaine édition 2017 avec d'autres surprises, pour le public comme pour les groupes et de faire perdurer ce principe de gratuité de l'événement.

Les inscriptions des candidats à l'édition 2017 seront ouvertes du 1^{er} janvier au 15 juin 2017 via le dossier disponible sur notre page Facebook (livechallenge) ou sur le site internet de la mairie de Montbrun-Lauragais.

Au plaisir de vous revoir l'été prochain !

Toute l'équipe du Live Challenge.

Contact : Magalie Bourdelot : 06 26 26 20 52
ou livechallenge@montbrun-lauragais.fr

Grains de Pollen



Un collectif associatif citoyen, une association pas tout a fait comme les autres, qui prend en main son environnement et sa qualité de vie



Nous sommes déclarés en préfecture depuis 2015, assurés auprès de la MAIF et pourtant nous n'avons ni président, ni trésorier, ni secrétaire, en bref pas de chef. Tous les membres qui adhèrent sont membres du Conseil d'Administration et les décisions sont prises en consensus. Il reste toujours possible en cas de désaccord de ne pas prendre part à une action. Il est même possible de s'inscrire dans une action sans adhérer au Collectif. À ce jour, nous sommes une vingtaine d'adhérents et une vingtaine de personnes supplémentaires inscrites sur des projets précis.

En bref, le contraire de ce que l'on voit trop souvent dans les associations.

Autour d'actions concrètes, ouvertes à toutes et tous, toujours dans la bonne humeur et lors d'un repas ou goûter partagés car il n'y a pas que les idées qui rassemblent, nous nous retrouvons le troisième jeudi de chaque mois.

Voici le programme des actions retenues pour les mois à venir dans Montbrun-Lauragais et les villages les plus proches :

• **Corridor vert**

Avec les habitants de Donneville, sous l'égide d'élus, du Sicoval et de quelques citoyens : création d'une trame verte entre Montbrun-Lauragais et Donneville. Il s'agit de réaliser avec des plantes, arbres et arbustes locaux ou fruitiers, un corridor entre deux espaces de biodiversité : le bois de la Tuilerie à Montbrun et le Canal du Midi à Donneville permettant à la faune et la flore de se déplacer et de se reproduire et, pour les hommes, de retrouver un paysage harmonieux. Si vous voulez participer aux plantations du samedi 3 décembre (les trous seront déjà faits!) :

Contacts :

Donneville : 05 61 81 96 60 / Montbrun : 05 61 81 91 77

• **Semaine « alternatives aux pesticides »** : du 20 au 30 mars 2017 sur l'ensemble des villages où nous avons des adhérents

• **Marché aux fleurs** : un stand d'information et de sensibilisation sera présent

• **Achats groupés** pour les achats de jardin, protection des végétaux et alimentaires (Travail collectif avec le Foyer Rural et d'autres associations ou particuliers)

• **Qualité de l'air** : des actions auprès de nos élus tant locaux (mairie) que des différentes agglomérations sur la qualité de l'air et la protection des riverains contre les épandages dont chacun sait maintenant qu'ils sont délétères pour la flore et la faune, dont l'homme

• **Relais Générations Futures** : nous sommes toujours relais de l'association nationale Générations Futures reconnue d'utilité publique

• **Villages et paysages à croquer :**

Le projet prend forme dans plusieurs communes :

Pouze : création de bacs aromatiques (la collectivité n'ayant aucun terrain)

Issus : plantations éparées de fruitiers démarrées.

suite page 22

Montbrun-Lauragais : diverses pistes ont été évoquées avec la commission aménagement de la Mairie.

L'idée serait de rendre aux habitants du village « les biens communs » en imaginant ensemble différents projets comme : la création de vergers partagés et ouverts à tous, de potagers semi-privatifs, semi-collectifs, jardins/forêts. Nous pourrions aussi replanter des haies à la fois sauvages et fruitières, nettoyer et greffer les arbres sauvages dans tout le village. Nous pouvons aussi envisager la création d'une mare sécurisée pour les enfants des écoles, organiser des activités scolaires et périscolaires. Enfin, pour que chacun s'approprie complètement le projet, nous souhaiterions organiser des formations ouvertes à tous : tailles respectueuses des végétaux, faire pousser légumes, fruitiers et fleurs sans produits chimiques, les nouvelles et anciennes

méthodes culturelles, les méthodes de greffage, atelier cuisine, découverte des végétaux comestibles... Il s'agit de recréer des lieux de biodiversité tout en rendant le village encore plus attrayant...

Rendez-vous le Jeudi 1^{er} décembre pour un tour de table avec mise en commun des idées et des envies

Deux horaires en fonction de vos disponibilités :

17h : autour d'un goûter partagé (garderie/animations pour les enfants)

20h30 : autour d'un repas partagé

Salle des fêtes de Montbrun-Lauragais

On vous attend nombreux avec toutes vos idées.

À très bientôt, le collectif associatif Grains de Pollen

Contact : grainsdepollen@gmail.com

Voir Madagascar Autrement (VMA)



Fin septembre, la récolte des pommes de terre se termine, sauf évidemment si l'on décide d'inverser les saisons.

Pour cela, allons à Tananarive, plus de mille deux cents mètres d'altitude, une température de cinq, six degrés le matin jusqu'à vingt-quatre, vingt-cinq l'après-midi pendant l'hiver, enfin appelons-la saison froide, d'avril-mai à fin septembre justement.

Eh bien attendons l'été austral pour profiter pleinement de nos pommes de terre, nous espérons une récolte pour le nouvel an.



Le principe est de développer un potager en milieu urbain, autonome, sans posséder un terrain dédié au potager donc accessible à tout le monde.

Le test fut réalisé ici au printemps, puis développé à Tana.

Maintenant voyons la recette :

Prenez un sac de transport du riz, remplissez-le avec de la terre végétale, rajoutez du compost, mélangez le tout et ajoutez enfin les pommes de terre germées.



Arrosez, surveillez le taux d'humidité, la plante se développe, rajoutez un mélange de terre et compost au fur et à mesure de l'élévation de la plante. Lorsque les feuilles blanchissent et fanent, récoltez.

L'investissement est faible, donc abordable au plus grand nombre, le sac de riz doit représenter 1000 Ariary, le compost est disponible, la notion de recyclage est très présente à Madagascar. Pour la terre il faudra creuser un peu sous les chemins de planches du quartier d'Annohibé dans Tana où nous voulons implanter cette méthode.



Notre apport consistera à financer le premier achat de germes et d'informer le plus grand nombre pour participer à cette expérience.

Pour cela, les écoliers de l'Île aux enfants, vont travailler sur ce potager à l'école et, nous l'espérons, vont motiver leurs parents.

Là encore, un élément essentiel est donc le rôle de l'école dans le quartier, école dont le projet est de grandir, l'Île aux enfants maintien son activité et évolue vers l'Île aux ados.

Mais nous vous en dirons plus sur ce projet.

L'équipe VMA

Site internet : <http://voirmada.jimdo.com>

Page Facebook : voir Madagascar Autrement

Mail : vma.asso@gmail.com

Le Lecteur du Val – Concours de nouvelles

Le concours de nouvelles du Lecteur du Val avait cette année en phrase d'accroche : « Il n'a jamais dit à personne ce qu'il avait vu ce soir-là, en marchant vers Compostelle » ou bien, en occitan : « Jamai diguèt pas a degun çò qu'aviá vist aquel ser, pel camin de Compostèla »...

Ce 18^e concours de nouvelles s'est terminé le 12 février 2016 et les prix ont été remis le 28 mai à la médiathèque de Donneville. Les textes des lauréats ont été rassemblés dans un recueil intitulé « Coups de théâtre sur le chemin de Compostelle » qui leur a été remis à Diagora le 16 octobre.

Ce recueil est disponible à la bibliothèque de Montbrun ou au bureau du Lecteur du Val ou bien encore sur le site de l'éditeur Griffon Bleu, pour la somme de 9 €.

Le 19^e concours de nouvelles est ouvert avec la phrase : « Bouche bée, elle fixe le grand orgue accroché sous la rosace : l'un des tuyaux a bel et bien disparu ! », ou bien, en occitan : « Tota estabosida, es a fintar l'orguena granda jos la rosassa : coquin de sòrt, i manca un tudèl ! ». **Pour plus d'infos :** <http://www.lecteurduval.org/310-concours-nouvelles.html>

De plus, Le Lecteur du Val lance aussi son nouveau concours d'art postal : décorer une enveloppe (et l'envoyer) avec l'un ou plusieurs des dix mots (sur le thème des nouvelles technologies et de l'internet) proposés par le Ministère de la Culture...

Pour plus d'infos :

http://www.lecteurduval.org/503-art-postal_17.html

À noter que Le Lecteur du Val a quitté Castanet pour Deyme :

Annie Proudoum - Lecteur du Val

1 route de Pompertuzat - 31450 Deyme

Tél. 05 61 00 51 16

Courriel : biblios@lecteurduval.org

Site : <http://www.lecteurduval.org>

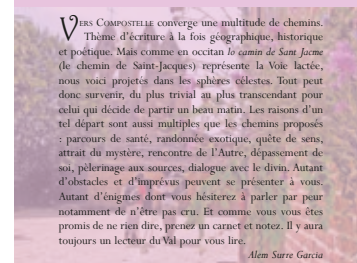
Portail : <http://lecteurduval.opac3d.fr>

Twitter : @lecteurduval

COUPS DE THÉÂTRE
sur le chemin
de Compostelle

18

COUPS DE THÉÂTRE
sur le chemin
de Compostelle



23 histoires jamais racontées,
en français ou en occitan



23 histoires jamais racontées,
en français ou en occitan

Coups de théâtre sur le chemin de Compostelle

Montbrun-Lauragais

Parcelle delphinium en fleurs du chemin du souleilla



Lac de Montbrun Lauragais



Coucher de soleil sur les coteaux nord est



Heures d'ouverture au public du secrétariat de mairie

Lundi : 14 h – 18 h / **Jeudi** : 8 h – 12 h / **Vendredi** : 14 h – 19 h

Téléphone : 05 31 61 89 70 / **Courriel** : mairie@montbrun-lauragais.fr

Heures d'ouverture au public du service urbanisme sur rendez-vous

Mardi, jeudi et vendredi de 9 h 30 à 16 h 30

Téléphone (urbanisme) : 05 31 61 89 72 / **Courriel** : magalie.bourdelot@montbrun-lauragais.fr

Permanence de M. le Maire sur rendez-vous

Téléphone : 06 08 26 42 83 / Courriel : gerard.bolet@montbrun-lauragais.fr

Contacts mairie :

Téléphone (répondeur) : 05 61 81 91 77

Télécopie : 05 61 81 57 80

Site : www.montbrun-lauragais.fr

Facebook : **Mairie-Montbrun-Lauragais**

Courriel : mairie@montbrun-lauragais.fr